



## DROITS D'INSCRIPTION À MINES NANCY POUR 2024-2025

### NOS FORMATIONS INGENIEURS

Boursier : 0 euros

Non boursier : 2572 euros de droits d'inscription + 103€ de Contribution à la Vie Étudiante et Campus (CVEC)

Etudiants extracommunautaires

3879 euros + 103€ de Contribution à la Vie Étudiante et Campus (CVEC)

### NOS FORMATIONS MASTERS

Boursier : 0 euros

Non boursier : 250 euros de droits d'inscription + 103€ de Contribution à la Vie Étudiante et Campus (CVEC)

Etudiants extracommunautaires

3879 euros + 103€ de Contribution à la Vie Étudiante et Campus (CVEC)

- La CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus) d'un montant de **103€** (tarif 2024-2025) est due par tout étudiant inscrit en formation initiale. La CVEC doit être versée **EXCLUSIVEMENT** auprès de l'organisme collecteur : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/> et avant **AVANT** l'inscription à l'université.
- Les Boursiers du Gouvernement Français sont exonérés des droits nationaux et différenciés sous réserve du dépôt en ligne de l'attestation BGF.
- Les étudiants extra-communautaires admis dans le cadre d'un accord d'échange ou de double diplôme avec nos partenaires (selon la convention) doivent prendre contact avec le service de scolarité correspondant à la formation choisie.

N'hésitez pas à contacter le service de scolarité correspondant à votre formation pour vérifier les droits d'inscription applicables en fonction de votre situation :

FICM : [mines-nancy-scolarite-ficm@univ-lorraine.fr](mailto:mines-nancy-scolarite-ficm@univ-lorraine.fr)

FIGIM : [fabienne.remy@mines-nancy.univ-lorraine.fr](mailto:fabienne.remy@mines-nancy.univ-lorraine.fr)

FIIC : [marylaure.richard@univ-lorraine.fr](mailto:marylaure.richard@univ-lorraine.fr)

Masters : [mines-nancy-scolarite-master@univ-lorraine.fr](mailto:mines-nancy-scolarite-master@univ-lorraine.fr)

\*\*\*\*\*

### NOS FORMATIONS MASTERS SPÉCIALISÉS CYBER SÉCURITÉ, GEDE ET DIPLÔME UNIVERSITAIRE BIG DATA & DATA SCIENCE

250 euros de droits d'inscription

- Mastères spécialisés et Diplôme Universitaire : [mines-nancy-scolarite-dfp@univ-lorraine.fr](mailto:mines-nancy-scolarite-dfp@univ-lorraine.fr)
- Les étudiants admis en MS ou en DU ne sont pas concernés par les droits différenciés, ni par la CVEC.